

Commune de Vieille-Chapelle - 62136

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 JANVIER 2009
A 19 H 00 SUR CONVOCATION EN DATE DU 08 JANVIER 2009**

Séance : 01 / 2009

12 conseillers présents

Absents excusés : - Monsieur Alain DEJONCKHEERE qui a donné pouvoir à Monsieur Pierre

LHERMITTE

- Monsieur Michel WALLE qui a donné pouvoir à Monsieur Frédéric DELAYEN

L'ordre du jour était le suivant :

- 01 / 2009 / 01- * - Désignation d'un secrétaire de séance
- 01 / 2009 / 02- * - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion
- 01 / 2009 / 03- * - Compte rendu des délégations du Maire
- 01 / 2009 / 04- * - Demande d'agrément pour la protection de l'environnement
NOEUX Environnement
- 01 / 2009 / 05- * - Demande de subvention de la MRF
- 01 / 2009 / 06- * - Demande de subvention du collège DUREZ Henri
- 01 / 2009 / 07- * - Proposition de motion pour Florence CASSEZ
- 01 / 2009 / 08- * - Convention pour mise à disposition des locaux pour le RAM
- 01 / 2009 / 09- * - Changement d'exutoire des eaux traitées de la station d'épuration
de BETHUNE
- 01 / 2009 / 10- * - DGE Rue Marsy et subventions diverses
- 01 / 2009 / 11- * - Avis pour installation classée sur LA COUTURE
- 01 / 2009 / 10- * - Compte rendu aux différents syndicats
- 01 / 2009 / 11- * - Questions diverses

01 / 2009 / 01- * - Désignation d'un secrétaire de séance

Mademoiselle PAGES Evelyne se propose pour être secrétaire de séance et à l'unanimité les membres du conseil sont d'accord.

01 / 2009 / 02- * - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

Monsieur le Président demande à l'ensemble des membres du conseil d'approuver le compte rendu de la dernière réunion.

N'ayant aucune observation ou remarque, celui-ci est adopté à l'unanimité.

01 / 2009 / 03- * - Compte rendu des délégations du Maire

Monsieur le maire indique qu'il n'y a eu qu'une seule délégation : celle-ci concerne l'achat d'une sono portable (dont le coût est de 699 € TTC).

40% du montant HT a été financé par la CAF et le complément sera pris en charge par l'association Avenir Culture Loisir. Cette sono portable est destinée en priorité aux centres aérés.

A l'unanimité, les membres du conseil sont d'accord.

01 / 2009 / 04- * - Demande d'agrément pour la protection de l'environnement NOEUX Environnement

Monsieur le Président indique avoir reçu un courrier de la Direction de Citoyenneté des Libertés Publiques concernant la protection de l'environnement de NOEUX Environnement. Cette demande vise à améliorer la qualité et la protection de la nature et de l'environnement par le biais d'une consultation d'experts et de spécialistes dans ces domaines.

Monsieur DELAYEN Frédéric souhaite savoir si cette demande d'agrément est proposée à titre gratuit ou onéreux.

Monsieur Jean Michel DESSE précise que ceci n'engendre aucun frais pour la commune.

9 membres du conseil votent pour et 1 membre s'abstient.

01 / 2009 / 05- * - Demande de subvention de la MFR

Monsieur le Président indique avoir reçu un courrier de la MFR (Maison Familiale Rurale) demandant l'octroi d'une subvention pour l'accueil d'un élève de la commune au sein de son établissement : VOETS Jonathan.

A l'unanimité, les membres du conseil refusent l'octroi d'une subvention.

Arrivée de Monsieur Patrice THOUILLET

Monsieur Jean Michel DESSE précise également avoir reçu un courrier de la DDEN (Délégués Départementaux de l'Education Nationale) concernant l'école.

La DDEN souhaiterait obtenir une subvention afin d'aider la personne qui intervient sur la commune (notamment prise en charge d'une partie de ses frais de déplacements).

La participation de cette personne étant réelle et efficace, Monsieur le Président propose d'allouer une subvention de 50 €.

A l'unanimité, les membres du conseil sont d'accord.

Monsieur le Président indique enfin avoir reçu un courrier de l'ADMR en vue d'obtenir une subvention.

Monsieur Jean Michel DESSE signale que la commune n'a jamais donné de subvention à l'ADMR mais qu'en contrepartie, la commune s'engageait à s'occuper des terrains et de l'espace vert qui entourent l'ADMR.

Monsieur le Président propose de ne pas donner de subvention mais de conserver le service rendu à l'ADMR c'est-à-dire de continuer à s'occuper des terrains et de l'espace vert mais également de prêter, lorsque celle-ci en a le besoin, la salle des fêtes ainsi que la vaisselle.

A l'unanimité, les membres du conseil sont d'accord.

01 / 2009 / 06- * - Demande de subvention du collègue DUREZ Henri

Monsieur le Président indique avoir reçu un courrier du collègue Henri DUREZ qui informait qu'un voyage à Barcelone était organisé pour les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}.
Un collégien de la commune fréquente cet établissement : Benjamin WILLS.
Monsieur DESSE Jean Michel propose de ne pas donner de subvention.

A l'unanimité, les membres du conseil sont d'accord.

01 / 2009 / 07- * - Proposition de motion pour Florence CASSEZ

Monsieur Jean Michel DESSE signale avoir reçu un courrier de Monsieur Frédéric CUVILIER, député du Pas de Calais et maire de Boulogne sur Mer nous demandant de nous associer à la motion prise pour Florence CASSEZ arrêtée au Mexique en 2005 et condamnée à 96 ans de prison.
Un collectif parlementaire de soutien a été créé et il est demandé à la commune de Vieille Chapelle de s'y associer.

A l'unanimité, les membres du conseil sont d'accord.

01 / 2009 / 08- * - Convention pour mise à disposition des locaux pour le RAM

Monsieur le Président indique avoir signé la nouvelle convention (avec ses deux avenants) pour la mise à disposition des locaux pour le RAM.

01 / 2009 / 09- * - Changement d'exutoire des eaux traitées de la station d'épuration de BETHUNE

Monsieur Jean Michel DESSE signale avoir reçu un courrier de la préfecture du Pas de Calais informant que l'instruction du dossier sur le changement d'exutoire des eaux traitées de la station d'épuration de Béthune est en cours et qu'à son issue, des compléments ou discussions seront nécessaires.

Un deuxième courrier de Monsieur André FLAJOLET est parvenu à Monsieur le Président.
Ce courrier indique que ce changement d'exutoire ne posera pas de problème en période sèche mais sera beaucoup plus problématique en période creuse.

Monsieur Jean Michel DESSE indique qu'Artois Comm est également très critique sur le projet.

01 / 2009 / 10- * - DGE Rue Marsy et subventions diverses

Monsieur le Président informe qu'il a reçu un courrier de refus concernant une demande de DGE pour la rue Marsy (DGE déjà refusée en 2007, 2008 et représentée en 2009).

Etant donné qu'il s'agit du 3^{ème} refus, Monsieur le Président propose de ne plus la représenter.

Une autre demande de DGE a été faite au 1^{er} décembre 2008.

Monsieur Jean Michel DESSE indique avoir reçu une subvention du FARDA pour l'Espace Avenir. Cette demande avait été faite par l'ancienne équipe municipale. Le FARDA a octroyé une subvention de 16 734 € pour le changement des portes, le faux plafond et la réhabilitation de la toiture, mais celle-ci ne représente que 25% du montant des travaux HT, ce qui signifie que la part de la commune dans la réalisation des travaux s'élèvera à près de 60000€ (TTC).

Cette charge ne pouvant pas être supportée par la commune seule, une demande de subvention a été faite auprès de Monsieur FLAJOLET (réserve parlementaire).

Monsieur le Président précise avoir reçu des devis actualisés sur l'isolation de l'Espace Avenir, son éclairage ainsi que la mise en place de portes pour un montant total de 60000 € (l'isolation complète + l'éclairage = 33000 € et les portes = 29600 €).

Monsieur le Président indique profiter de l'occasion pour poser la gouttière manquante, côté Lawe. Il propose aussi de demander une subvention auprès de la CAF car le centre aéré de la commune utilise l'Espace Avenir et une autre demande de subvention sera également envoyée à la Jeunesse et Sports.

Monsieur le Président souhaiterait que la totalité des travaux à effectuer soit financée à hauteur de 70% ou 80%.

Monsieur le Président précise que par suite, il faudra installer une cuisine, un point d'eau, un vestiaire et des sanitaires et prévoir l'assainissement. Ceci fera l'objet d'une nouvelle tranche de travaux.

Arrivée de Monsieur Franck ASSELINEAU.

Monsieur le Président demande à l'ensemble des membres du conseil de délibérer sur la demande des différentes subventions.

A l'unanimité, les membres du conseil sont d'accord.

Monsieur le Président informe que concernant la Ferme Sénéchal, la révision du PLU et la mise aux normes HQE va coûter entre 20000 € et 30000 €. Les différentes demandes de subvention se feront à ce moment là.

De même, Monsieur le Président signale que, lorsque la cuisine de l'Espace Avenir sera en passe d'être construite, une demande de subvention sera envoyée au FEDER pour obtenir un financement de la part des fonds européens.

01 / 2009 / 11- * - Avis pour installation classée sur LA COUTURE

Monsieur le Président indique que Monsieur Bruno DUPONT possède une porcherie du côté de Paradis Lestrem. Une enquête publique a été réalisée car M. DUPONT souhaite agrandir son exploitation. Il est demandé au conseil de délibérer pour accepter ou pas le projet d'extension.

10 membres votent pour, 2 s'abstiennent.

01 / 2009 / 12- * - Compte rendu aux différents syndicats

SIADÉBP : Monsieur Freddy CRANKSHAW indique qu'une réunion du SIADEP a eu lieu le 11 décembre 2008.

Cette réunion a eu pour objet la tarification de la vente de l'eau, l'approbation du dernier compte rendu, les créances irrécouvrables...

ARTOIS COMM : Monsieur Jean Michel DESSE indique qu'une réunion a eu lieu le 14 janvier 2009. Celle-ci a eu pour points :

- l'augmentation de 5% de la taxe d'assainissement collectif,
- Le problème de trésorerie des entreprises BOSAL et FORECIA : celles-ci doivent en effet payer leurs factures à 30 jours contrairement à des entreprises comme RENAULT qui continuent toujours à payer à 90 jours.

Les diverses entreprises rapportent à Artois Comm 72 millions d'€ de taxes professionnelles ;

Etant donné que 36% de cette somme est apportée par la Française de Mécanique et 1 million d'€ est apporté par BOSAL et FORECIA, cela entraînerait une perte non négligeable pour Artois Comm en cas de fermeture de ces entreprises.

01 / 2009 / 13- * - Questions diverses

Monsieur le Président informe que le Comité des Fêtes a réglé intégralement la facture des jouets de Noël car il n'était pas possible de régler certains magasins à l'aide de bons administratifs.

Monsieur Jean Michel DESSE souhaite que l'on délibère afin de verser 400 € au Comité des Fêtes.

A l'unanimité, les membres du conseil sont d'accord.

Monsieur le Président indique que Monsieur et Madame DELEBARRE fêteront leurs noces d'or le 1^{er} juin 2009.

Monsieur Jean Michel DESSE précise que la commune a reçu une taxe additionnelle au droit d'enregistrement d'un montant de 17 182.10 € et qu'il avait été prévu 11 000 € 00 au budget.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.